



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E112224

VALABLE JUSQU'AU 15/04/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 483 497 103 00034

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés : 33 47480/

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 469463

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 469463

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2023

Raison sociale : SARL GUILLAUME

27 RUE BLANCHE
60270 GOUVIEUX

Téléphone : 03 44 57 02 95

Portable : 06 82 60 04 60

Site Internet : www.guillaumesarl.fr

E-mail : s.guillaume@guillaumesarl.fr

Responsabilité légale :

GUILLAUME ANTHONY CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	24/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	07/03/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste)	24/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	24/01/2023
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	24/01/2023
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	31/05/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	31/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.